

**AIPR** 



www.secourisk.com

# Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux Concepteur et Encadrant

# **Objectif**

- Acquérir ou mettre à jour les connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- Rapprocher le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT des exigences de l'examen AIPR.
- Préparer et s'entrainer à l'examen QCM AIPR Concepteur.

# Réglementation

- Article R. 554-31 du code de l'environnement
- Articles 20 à 22 et article 25 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié
- Arrêté du 22 décembre 2015 encadrant l'examen par QCM

# **Pré-requis**

Savoir communiquer en français.

### **Public**

- Profil concepteur : Personnel intervenant en préparation ou en suivi de projet des travaux, ainsi qu'en localisation des réseaux ou en récolement des réseaux neufs.
- Profil encadrant : Personnel intervenant en préparation technique/administrative des travaux (conducteur de travaux, chefs de chantier).

## Groupe

10 à 12 participants maximum.

# Durée

7 heures (dont 1h d'examen).

## **Date**

Voir planning inter-entreprise ou à la demande.

## Lieu

Intra ou inter-entreprise.

# Délais et modalités d'inscription

- Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.
- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, Pôle Emploi, employeur). Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur site internet / par téléphone / par mail (contact@secourisk.com) / via Mon compte Formation pour les formations éligibles / via Pôle Emploi sous réserve d'acceptation du financement demandé.

#### Accessibilité

Cette formation peut être accessible aux publics en situation de handicap, des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils.

Nous contacter pour plus d'information.

## **Tarif**

INTER: 210 Euros Net. INTRA: Nous consulter.

### Contact

Téléphone : 04 50 17 34 63Mail : contact@secourisk.com





www.secourisk.com

# Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux Concepteur et Encadrant

# **Programme**

Définition et Glossaire sur la réglementation en rapport avec les travaux à proximité des réseaux Présentation de la réglementation DT-DICT :

- Points de repères
- Calendrier de la réforme
- Textes légaux

## Présentation du Guichet Unique

#### **Réglementation AIPR:**

- Équivalence, QCM, Niveaux de compétences
- Carte AIPR ou CERFA

Présentation des principaux acteurs (Responsable projet, exploitant ...)

Présentation des principaux réseaux concernés par la réforme

Présentation des cas de dispense de DT ou de DICT Présentation du fonctionnement du système DT suivi d'une DICT :

- 3 régimes
- Schéma de fonctionnement
- Délai de réponse
- Durée de validité

#### Présentation de la préparation d'un projet :

- DT
- IC
- DCE
- Zone d'emprise
- Réponse
- Analyse
- Classe de réseaux
- Clauses techniques et financières

## Présentation de la préparation des travaux :

• DT suivie d'une DICT, Plans, Echelle et Récépissé

#### Présentation d'une DT-DICT conjointe

Présentation des travaux urgents

## Présentation du marquage piquetage :

· Tracé, Norme, Maintien et PV

#### Présentation de l'exécution des travaux :

- Technique lourde
- Technique douce
- Fuseau d'imprécision
- Fossé, forage et tranchée
- Reconnaissance du terrain (affleurant, différents réseaux et différents risques)

# **Programme**

Présentation de la procédure en cas de dommages ou d'accidents (règle des 4A et exemples) Passage du QCM AIPR "Encadrant " ou " Concepteur"

Rattrapage immédiat en cas de d'échec.

## Durée de validité

5 ans.

# Modalité d'évaluation/validation

Évaluation finale par QCM sur le site du ministère de l'environnement.

A l'issue des épreuves, une attestation de fin de formation sera délivrée au participant ayant validé la formation.

# Méthodes mobilisées

#### Modalités pédagogiques

Formation assurée par un Coordonnateur SPS agréé, intervenant en prévention des risques professionnels enregistré auprès de la DIRECCTE Auvergne, Rhône-Alnes

#### Moyens et outils pédagogiques

- Salle de formation équipée de vidéoprojecteur
- Ordinateurs / tablettes connectés à internet
- Fascicule remis aux stagiaires

#### Les + de SECOURISK

- Secourisk est reconnu par le ministère de l'environnement en tant que centre d'examen pour la délivrance d'Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).
- Représentation immédiate et gratuite à l'examen en cas d'échec au qcm.
- Notre Centre de formation est certifié QUALIOPI pour les Actions de formation. Cette certification permet une prise en charge de certaines formations par les Opérateurs de compétences (OPCO, anciennement OPCA).